



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2025.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	22
Pouvoirs	:	4
Absent excusé	:	1
Absents	:	6

L'an deux mille vingt-cinq, le dix Avril, à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-huit Mars deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire,
M.M. Isabelle CANTEGREIL, Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Rose-Marie ABRAHAM,
Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoint
M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Daniel REISEMBERG, Alain CLOUTOUR, Marie-Christine ALTIMIRA, Véronique CARRERE, Angéline GUILHEMSAN, Nacira LAROUSSE, Christian PIT, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA
M. Didier STEVENIN à M. Yannick VILLATORO
M. Arnaud BRUNET à Mme Christelle GUILHEMSAN
Mme Anaïs BAREYT à Mme Nacira LAROUSSE

Absent excusé :

M.M. Mickael ECKHOUDT

Absents :

M.M. Martine COULODOU, Michel GOURDON, Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO,
Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

M. Yannick VILLATORO

Point 01 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.026.

Objet : FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJETS « PETITES VILLES DE DEMAIN 2025 ».



Point 01 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.026.

Objet : FINANCEMENT DU POSTE DE CHEF DE PROJETS « PETITES VILLES DE DEMAIN 2025 ».

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un chef de projets « Petites Villes de Demain (PVD) » a été recruté le 10 mars 2022.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 12/2022 portant création de l'entente intercommunale en vue de l'animation et du suivi du programme « Petites Villes de demain »,
VU la délibération du Conseil municipal de la commune de Morcenx-la-Nouvelle n° 2021.143 portant création d'un emploi non permanent de chef de projets « Petites Villes de Demain »
VU la délibération n° 2024.114 portant sur la conférence de l'entente intercommunale Petites Villes de Demain du 07/11/2024,

Considérant que le poste est occupé depuis le 10 mars 2022 par un agent contractuel salarié, que ce poste fait l'objet d'une entente avec la commune de Labouheyre selon les modalités suivantes :

- Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 :
 - 50% commune de Morcenx-la-Nouvelle,
 - 50% commune de Labouheyre.

Considérant que la part du poste à charge de la commune de Morcenx-la-Nouvelle et de la Communauté de Communes du Pays Morcenais pour 2025 peut être financée pour partie par l'ANAH et la Région selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel 2025 :

- ANAH à hauteur de 50%, soit :14 431,98 €
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine à hauteur de 30%, soit : 8 659,19€
- Autofinancement des collectivités à hauteur de 20%, soit : 5 772,79€.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

.DECIDE d'approuver le plan de financement prévisionnel du poste de chef de projets « Petites Villes de Demain » 2025,

.AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes,

.DIT que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget, aux chapitres et article prévus à cet effet.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx la Nouvelle, le 10/04/2025

Le Secrétaire de séance,
Yannick VILLATORO.

Le Maire,
Paul CARRERE